

# ANNALES PARLEMENTAIRES DE BELGIQUE

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1958  
du 18 juin 1958 au 5 novembre 1958

## SÉNAT

### TABLE ALPHABETIQUE DES MATIERES

Note: La table contient l'indication des « Pièces imprimées par ordre du Sénat » ou « Documents parlementaires ».

ABREVIATIONS : Doc. (Documents parlementaires). — Ann. (Annales parlementaires).

#### A

**Accès à la profession.** — V. Commerce et industrie/Règlementation du commerce.

**Administrations publiques.**

**ORGANISMES D'INTERET PUBLIC.**

*Projet de loi modifiant la loi du 16 mars 1954 relative au contrôle de certains organismes d'intérêt public.*

Doc. — N° 44 : Exposé des motifs et projet de loi.

**Affaires étrangères.**

**ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE EUROPEENNE.**

**DELEGUES BELGES.**

Ann. — M. le PRESIDENT rappelle la décision prise en séance du 13 mars 1958 ; pp. 942 à 943, et propose de proroger le mandat des délégués jusqu'à décision ultérieure du Sénat ; p. 26 (24 juin 1958).

A la demande du groupe libéral, M. MOTZ est chargé d'achever le mandat conféré à M. WARNANT ; p. 84 (6 août 1958).

**BENELUX.**

**CONSEIL CONSULTATIF INTERPARLEMENTAIRE.**

*Projet de loi portant approbation du Protocole entre la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas, additionnel à la Convention de Bruxelles du 5 novembre 1955, instituant un Conseil interparlementaire consultatif de Benelux, signé à La Haye, le 3 février 1958.*

Doc. — N° 47 : Exposé des motifs et projet de loi.

Ann. — Sont désignés en qualité de membres effectifs de ce conseil : MM. ADAM, CROMMEN, DELPORT, DOUTREPONT, MOREAU de MELEN, MOULIN, MULLIE, ORBAN, CHOT, WARNANT ;

Sont désignés en qualité de membres suppléants de ce conseil : le comte d'ASPREMONT LYNDEN, MM. DE BOODT, DE GRAUW, L. DESMET, LEEMANS, MEURICE, SMETS, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, MM. VERHAEST et VERMEYLEN ; p. 84 (6 août 1958).

**COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE.**

Ann. — Transmission du texte de la motion par laquelle la Deuxième Chambre des Etats-Généraux des Pays-Bas fait appel à tous les intéressés pour qu'ils contribuent à promouvoir la fixation d'un siège unique pour les communautés européennes ; p. 53 (30 juillet 1958).

**Affaires étrangères (suite).**

**COMMUNICATIONS.**

**AVIATION.**

*Projet de loi portant approbation de l'Accord relatif au transport aérien entre le Royaume de Belgique et la République fédérale d'Allemagne et des lettres annexes, signés à Bonn, le 14 avril 1956.*

Doc. — N° 29 : Rapport de M. Moreau de Melen.

**FORCES ARMEES.**

**UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE.**

Ann. — Transmission du texte d'une résolution et de deux recommandations adoptées par l'Assemblée de l'U.E.O. au cours de la première partie de sa quatrième session ordinaire ; Renvoi à la Commission des Affaires étrangères ; p. 52 (30 juillet 1958).

**IMPOTS.**

**IMPOTS SUR LE REVENU.**

*Projet de loi portant approbation de la Convention, signée à Washington, le 22 août 1957, complémentaire à la Convention entre la Belgique et les Etats-Unis d'Amérique, pour éviter la double imposition et empêcher l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, signée à Washington, le 28 octobre 1948.*

Doc. — N° 45 : Exposé des motifs et projet de loi.

**Ajournement.** — V. Chambres législatives — Sénat.

**Aménagement du territoire.** — V. Commerce et industrie/Expansion économique.

**Armée.**

**MILICE.**

*Projet de loi modifiant certaines dispositions des lois sur la milice, coordonnées le 2 septembre 1957, en vue de la réduction du terme du service actif imposé aux miliciens.*

Doc. — N° 17 : Projet transmis par la Chambre des Représentants. N° 31 : Rapport de M. Sledsens.

N° 33 : Amendements proposés par M. Yernaux.

Ann. — *Discussion générale* (7 août 1958).

Discours de MM. GILSON, m.d.n. (concernant la portée du projet de loi et les raisons de l'opposition à ce projet.

**Armée. — MILICE (suite).**

la politique nouvelle en matière militaire, les problèmes à résoudre, les obligations internationales et la sécurité de la Belgique, la modernisation technique de l'armée et les mesures qui s'imposent, le volontariat aux Etats-Unis, le double objectif du gouvernement de lever des volontaires à court terme et de diminuer parallèlement la charge des miliciens, la possibilité du recrutement de volontaires inscrite dans la loi de milice, la prime accordée aux volontaires et son utilité, les primes accordées antérieurement, notamment aux pilotes auxiliaires de la force aérienne); pp. 108 à 111; Observations de MM. HARMEGNIES, FLAMME, YERNAUX, MACHTENS, DE BLOCK; pp. 108 à 110; SLEDSSENS, rapp. (concernant la portée réelle du projet); p. 111; MACHTENS (concernant l'équivoque à propos de l'instauration des douze mois; les raisons de l'émotion suscitée par le projet, l'incidence des événements sur la réorganisation de l'armée, l'absence d'avis de l'état-major, l'échec possible de la politique de recrutement de volontaires, les priorités qui seront accordées dans les emplois d'administration publique, le cas de miliciens désireux de connaître les armes nouvelles, l'aspect d'improvisation du projet); pp. 111 à 113; Observations de MM. BAERT, DE WINTER, VERHAEST, DE BOODT, ORBAN, SLEDSSENS, GILSON; pp. 111 à 113; COULONVAUX (concernant l'origine électorale et le caractère étrié du projet, la réorganisation de l'armée, l'inutilité du projet, l'attribution aux volontaires de priorités aux emplois de l'Etat, la prime de fin d'engagement, la nécessité d'un statut pour les volontaires à court terme); pp. 113, 114; Observations de MM. GILSON, YERNAUX, FLAMME, TROCLET, CUSTERS; p. 114; FLAMME (concernant le caractère national des problèmes de défense nationale, la fixation du temps de service à 24 mois, la commission militaire mixte, le nombre actuel des volontaires à l'armée, le caractère politique du projet, la qualité de l'appareil militaire belge, le caractère de l'armée russe, l'avis de l'état-major général de l'armée, l'incidence du recrutement des volontaires sur la substance des classes de miliciens, la formation qui sera donnée aux volontaires, l'incidence de la différenciation entre militaires sur le moral de l'armée, la situation des officiers de réserve, la situation en cas de mobilisation, la création d'unités de combat, le plan financier, la renonciation au projet et la constitution d'un comité d'études); pp. 115 à 118; Observations de MM. HARMEGNIES, SLEDSSENS, DE BOODT, YERNAUX, PHOLIEN, GILSON; pp. 115 à 117; HARMEGNIES (concernant l'octroi d'une prime en fin d'engagement, la révision de l'indemnité de milice); p. 118; RASSART (concernant les engagements internationaux de la Belgique, l'inefficacité du projet, la création d'unités de mercenaires); pp. 118 et 119; Observations du baron de DORLODOT; p. 119; VERMEYLEN (concernant la promesse de réorganisation de l'armée faite par le P.S.C., l'envoi de miliciens volontaires en Allemagne, la situation des autres miliciens, la prime promise, l'écolage qui sera donné aux volontaires et son insuffisance pour justifier l'octroi de priorités, le délai qui s'écoulera avant l'instauration des douze mois, les modifications de pure forme apportées à la loi de milice); pp. 119 à 121; Observations du comte d'ASPREMONT LYNDEN, MM. YERNAUX, ORBAN, HARMEGNIES, baron NOTHOMB, SLEDSSENS; pp. 120, 121; baron de DORLODOT (justifie son vote); p. 121; GILSON, m.d.n. (répond aux orateurs); pp. 121 à 124; Observations de MM. HARMEGNIES, FLAMME, ROLIN, YERNAUX, MACHTENS, MOUREAUX, SMETS, VERMEYLEN; pp. 122 à 124; RASSART (concernant l'affectation des volontaires à court terme); p. 124; La discussion générale est close.

*Discussion des articles (7 août 1958).*

**Art. 1<sup>er</sup>.**

Intervention de MM. YERNAUX et GILSON; Les amendements de MM. YERNAUX et cts sont rejetés; L'article est adopté; pp. 125, 126.

**Art. 2.**

Adopté sans observations; p. 126.

*Vote (7 août 1958).*

L'ensemble du projet de loi est adopté par 86 voix contre 60 et 1 abstention; p. 126. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

**Armée. — MILICE (suite).****OBJECTEURS DE CONSCIENCE.**

*Proposition de loi portant le statut des objecteurs de conscience.*  
Doc. — N° 34 : Proposition de loi de M. Rollin.

**Assemblée commune. — V. Affaires étrangères/Assemblée parlementaire européenne.****Assemblée parlementaire européenne. — V. Affaires étrangères.****Aviation. — V. Affaires étrangères/Communications.****B****Benelux. — V. Affaires étrangères.****Budgets — Exercice 1958.****COLONIES.**

*Budget du Ministère des Colonies pour l'exercice 1958.*  
Doc. — N° 8 : Rapport de M. Estienne + Annexe.

*Ann. — Discussion générale (30 juillet 1958).*

Discours de MM. PETILLON, m.c. (concernant la jonction des budgets métropolitains ordinaires et extraordinaires du Congo belge et du Ruanda-Urundi; l'impossibilité de joindre cette année les divers budgets, le désir d'une politique d'union nationale pour le Congo, la création d'un groupe de travail restreint, les aspirations des habitants du Congo, les répercussions de la récession mondiale au Congo, le déficit du budget ordinaire du Congo pour 1958, la balance des paiements débitrice en 1957, les dépenses extraordinaires); pp. 54, 55;

SOBRY (concernant la réforme administrative des services agricoles à la colonie, le rôle des vétérinaires dans le domaine de l'élevage, l'incidence de la réforme sur la carrière des médecins vétérinaires, la nécessité d'un large recrutement de vétérinaires au Congo); pp. 55, 56;

Observation de M. ANCOT; p. 56;

HOUGARDY (concernant l'opportunité d'un large débat sur la politique du gouvernement au Congo, la signification du terme décolonisation, le rétablissement de la confiance et de la prospérité au Congo, l'aide immédiate aux secteurs économiques les plus touchés par la récession); p. 57;

VAN REMOORTEL (concernant la création d'une commission nationale pour la solution des problèmes belgo-congolais et la nécessité pour elle de conclure rapidement la recherche d'une solution délibérée avec le concours des Africains; l'abstention du groupe socialiste lors du vote); pp. 57, 58;

DUVIEUSART (concernant les avances consenties au Ruanda-Urundi); p. 58;

PETILLON, m.c. (répond aux orateurs, notamment quant à la portée du mot « décolonisation »); p. 58;

Observation de M. ROLIN; p. 58;

DUVIEUSART (concernant les échéances des bons du Trésor remis à titre d'avances au Ruanda-Urundi); pp. 58, 59;

BUISSERET (concernant l'échelonnement des échéances des paiements et l'augmentation des avances); p. 59;

MOUREAUX (annonce le vote du budget par le groupe libéral); p. 59;

ANCOT (concernant les échéances lointaines des bons du Trésor); p. 59;

DUVIEUSART (demande à connaître les échéances des avances); p. 59;

ROLIN (demande si les crédits octroyés par les bons du Trésor s'accroissent ou tombent s'ils ne sont pas utilisés); p. 59;

BUISSERET (répond qu'il ne peut y avoir annulation); p. 59;

ROLIN (demande une réponse précise à sa question relative aux bons du Trésor); pp. 59, 60;

Observations de MM. DUVIEUSART, BUISSERET, VAN REMOORTEL; p. 60;

VAN HOUTTE, m.f. (déclare que les bons du Trésor s'accroissent et que les possibilités d'utilisation augmentent chaque année); p. 60;

VAN REMOORTEL (concernant le but des dons faits au Ruanda-Urundi); p. 60;

**Budgets — Exercice 1958. — COLONIES (suite).**

DUVIEUSART (concernant la raison de son intervention) ; p. 60.  
La discussion générale est close.

*Discussion des articles du tableau* (30 juillet 1958).

Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 60.

*Discussion des articles du projet de loi* (30 juillet 1958).

**Art. 1<sup>er</sup> à 6.**

Adoptés sans observations ; pp. 60, 61.

*Vote* (30 juillet 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 98 voix et 58 abstentions ; p. 61.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

**Bureau définitif. — V. Chambres législatives — Sénat.****C****Caisse d'Amortissement de la dette publique. — V. Finances/Dette publique.****Catastrophes et accidents.**

*Ann.* — Le Président adresse aux blessés et aux familles des victimes des catastrophes de Vilvorde et de Profondeville, l'expression de la sympathie profondément attristée du Sénat ; p. 53 (30 juillet 1958).

**Centre de recherches. — V. Administration publique/Langues.****Chambres législatives.**

*Ann.* — Le PRÉSIDENT annonce que, par message du 18 juin 1958, la Chambre des Représentants fait connaître au Sénat qu'elle s'est constituée dans sa séance de ce jour ; p. 25 (24 juin 1958).

**PROJETS CADUCS.**

*Proposition de loi portant dérogation à l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1893 relative aux effets de la dissolution des Chambres à l'égard des projets de loi antérieurement déposés, en ce qui concerne la proposition de loi tendant à instituer un Code civil du Travail (Sénat, Session de 1950-1951, n° 125), la proposition de loi tendant à déterminer le statut des voyageurs et représentants de commerce (Sénat, Session de 1951-1952, n° 131) et la proposition de loi fixant le statut des représentants de commerce (Sénat, Session de 1957-1958, n° 302).*

*Doc.* — N° 37 : Proposition de loi de M. Troclet.

**Chambres législatives — Sénat.****AJOURNEMENT.**

*Ann.* — Le Sénat s'ajourne jusqu'à convocation ultérieure ; p. 26 (24 juin 1958).

Le Sénat s'ajourne jusqu'à convocation ultérieure ; p. 50 (9 juillet 1958).

Le Sénat s'ajourne jusqu'à convocation ultérieure ; p. 133 (7 août 1958).

**BUREAU DEFINITIF.**

*Ann.* — M. MULLIE, au nom du P.S.C., présente la candidature de M. Paul STRUYE aux fonctions de président ;

M. STRUYE est proclamé président du Sénat ; p. 23 ;

M. ROLIN présente la candidature de M. CROMMEN aux fonctions de premier vice-président ;

M. CROMMEN est proclamé premier vice-président ; p. 23 ;

M. MULLIE présente la candidature de M. MOREAU de MELEN aux fonctions de deuxième vice-président ;

M. MOREAU de MELEN est proclamé deuxième vice-président ; p. 23 ;

**Chambres législatives — Sénat. — BUREAU DEFINITIF (suite).**

M. MOUREAUX présente la candidature de M. LILAR aux fonctions de troisième vice-président ;

M. LILAR est proclamé troisième vice-président ; p. 23 ;

M. MULLIE, au nom du P.S.C. présente les candidatures de MM. JESPERS, DERBAIX et DEMARNEFFE aux fonctions de secrétaire ;

M. ROLIN présente les candidatures de MM. CRAEY-BECKX, MOULIN et YERNAUX, aux fonctions de secrétaire ;

MM. JESPERS, DERBAIX, DEMARNEFFE, CRAEY-BECKX, MOULIN et YERNAUX sont proclamés secrétaires ; p. 23 ;

M. MULLIE présente les candidatures de MM. VAN BUGGENHOUT, DE MAN et OBLIN, aux fonctions de questeur ;

M. ROLIN présente les candidatures de MM. DOUTRE-PONT et HARMEGNIES aux fonctions de questeur ;

MM. VAN BUGGENHOUT, DE MAN, OBLIN, DOUTRE-PONT et HARMEGNIES sont proclamés questeurs ; p. 23 (24 juin 1958).

**COMMISSIONS PERMANENTES.**

*Ann.* — Nomination des membres de la commission permanente de vérification des pouvoirs ; p. 3 (18 juin 1958).

La constitution des commissions permanentes est ajournée ; p. 25 (24 juin 1958).

Constitution des commissions permanentes ; pp. 28, 33 (1<sup>er</sup> juillet 1958).

Constitution des commissions du règlement et du travail parlementaire ; p. 37 (9 juillet 1958).

**COMMISSIONS SPECIALES.**

*Ann.* — Constitution des commissions spéciales ; p. 34 (1<sup>er</sup> juillet 1958).

**DECES.**

*Ann.* — Le PRÉSIDENT rend hommage à la mémoire de M. H. Heyman, ministre d'Etat ; p. 24 (24 juin 1958).

Le PRÉSIDENT rend hommage à la mémoire de M. Van Eesbeek, Directeur du service des traductions orales, au Sénat ; p. 36 (9 juillet 1958).

Le PRÉSIDENT annonce le décès de M. J. Houben, ancien sénateur ; p. 52 (30 juillet 1958).

**LISTES.**

*Doc.* — N° 1 : Liste alphabétique des membres du Sénat.

N° 2 : Liste des membres du Sénat.

N° 3 : Liste des projets de loi dont le Sénat est saisi.

N° 4 : Liste des commissions permanentes.

**ORDRE DES TRAVAUX.**

*Ann.* — M. WIARD, en sa qualité de président de la Commission des Classes moyennes, demande de discuter le plus rapidement possible le projet de loi relatif à l'artisanat, au petit et au moyen commerce (accès à la profession) ;

Observations de M. le PRÉSIDENT ; p. 55 (30 juillet 1958).

M. le PRÉSIDENT demande si le Sénat désire faire un effort pour terminer ses travaux cette semaine sans restreindre la durée des débats ;

Observations de MM. HARMEGNIES, baron de DORLODOT, GILLON, ROLIN, le PRÉSIDENT ;

M. MOULIN, au nom de la Commission du Travail et de la Prévoyance sociale, demande l'urgence pour la discussion du projet de loi relatif à la pension de retraite des ouvriers ; Le Sénat est d'accord sur cette proposition ; p. 68, 69 (5 août 1958).

M. le PRÉSIDENT consulte l'Assemblée quant à la marche des travaux (discussion des projets relatifs à la réduction du temps de service, à l'accès à la profession et des articles du projet relatif à la pension de retraite des ouvriers mariés) ;

Observations de MM. HARMEGNIES, SLEDSSENS, VERMEYLEN, le PRÉSIDENT, baron NOTHOMB, SMETS ; pp. 98 à 100 (6 août 1958).

## Chambres législatives — Sénat (suite).

## OUVERTURE DE LA SESSION.

Ann. — Le **PRESIDENT** déclare ouverte la session extraordinaire de 1958; p. 3 (18 juin 1958).

Le **PRESIDENT** prononce son allocution et déclare le Sénat constitué; dit qu'il en sera donné connaissance au Roi et à la Chambre des Représentants; p. 24 (24 juin 1958).

## VALIDATION DES POUVOIRS.

Ann. — *Validation des pouvoirs des sénateurs effectifs et suppléants élus directement le 1<sup>er</sup> juin 1958 et des sénateurs élus par les conseils provinciaux* (19 juin 1958).

M. **SOBRY**, rapp. (donne lecture du rapport de la commission de vérification des pouvoirs sur l'élection des sénateurs effectifs et suppléants élus dans les arrondissements d'Anvers et de Malines-Turnhout ainsi que des sénateurs élus par le Conseil provincial d'Anvers);

Les conclusions de ce rapport sont adoptées; pp. 5, 6;

Sont élus sénateurs effectifs; MM. **DE BRUYNE**, V., **CRAEY-BECKX**, **WYN**, **DEKEYZER**, **JESPERS**, **SLEDSSENS**, **DE BAECK**, **PAIRON**, **VAN BULCK**, **LILAR**, **HOUBEN**, **F.**, **ROELANTS**, **VAN IN**, **DE BOODT**, **LEYSSEN**, **BUTS**; p. 6;

Sont élus sénateurs suppléants: MM. **BLOCK**, **REINTJENS**, **OOSTERWIJCK**, **DRIJVERS**, **PEETERS**, **GORIS**, **DONSE**, **VERBERT**, Mme **WOUTERS-Vve** **ADRIAENSSSEN**, **MM. DE SMEDT**, **VAN TICHEL**, **DE GRAEF**, **DE BRAEY**, **CORNELIS**, **JOOSTEN**, **VAN DE VEL**, Mme **TAMBUYSER-Vve** **COOLS**, **MM. LESSELIERS**, **LUYTEN**, **DE VRIES**, **VAN DEN BOGAERT**; p. 6;

Un délai de huit jours est accordé à MM. **GOOVAERTS** et **MAES** pour justifier de leur éligibilité; p. 6;

Sont élus sénateurs provinciaux: MM. **BLOCK**, **MAGE**, **LEEMANS**, **NEEFS**, **VAN LOENHOUT** et **DONSE**; p. 7.

Les sénateurs effectifs et provinciaux prêtent serment; p. 7.

M. **ANCOT**, rapp. (donne lecture du rapport de la commission de vérification des pouvoirs sur l'élection des sénateurs effectifs et suppléants dans les arrondissements de Bruxelles, de Louvain et de Nivelles ainsi que des sénateurs élus par le conseil provincial du Brabant);

Les conclusions de ce rapport sont adoptées; pp. 8 à 9;

Sont élus sénateurs effectifs: MM. **MACHTENS**, **VERMEYLEN**, Mme **BEECKMAN-Vve** **VANDERVELDE**, **MM. WIARD**, **VAN REMOORTELE**, **DOUTREPONT**, **STRUYE**, **DE SCHUYFFLEER**, de la **VALLEE POUSSIN**, **VAN HEMELRIJCK**, **NEYBERGH**, **DE WINTER**, **VERSE**, **MOUREAUX**, **DE GRAUW**, **HOUGARDY**, **FRANCEN**, **GILIS**, **DELPORT**, **VAN DER BORGHT**, **DELOR**, **WARNANT**; pp. 7, 8;

Sont élus sénateurs suppléants: MM. **LEEMANS**, **DEVUYST**, **FRANCK**, **VAN DROOGENBROECK**, **DULIEU**, **BARTELOUS**, **NIEUWBOURG**, Mlle **MEEUS**, **MM. BOON**, **MALHERBE**, **NIELENS**, Mme **CISELET**, **MM. HENRY**, Mme **D'HOORE-ép.** **BOCKSTAEL**, **MM. CLAES**, **JAMART**, **DAMAN**, **GEBOES**, **BOSMANS**, Mme **BOETS-ép.** **POUELMANS**, le comte de **LIMBURG-STIRUM**, **MM. VAN DE WOUDE**, **CAMBY**, **VANHERCK**, **CHARLOT**; p. 8;

Un délai de huit jours est accordé à MM. **DEVEZE**, **VAN RIET**, **NEELS** et **CARTIGNY**, pour justifier de leur éligibilité; p. 8;

Sont élus sénateurs provinciaux: MM. **CAMBY**, **MOTZ**, **WILLEMS**, **VANAUDENHOVE**, **DAMAN**, **DE SMET**, **P.**, **HOUBEN**, **R.**, **ESTIENNE**, **VAN CAUWELAERT**; pp. 8, 9;

Les sénateurs effectifs et provinciaux prêtent serment; p. 9;

M. **DE WINTER**, rapp. (donne lecture du rapport de la commission de vérification des pouvoirs sur l'élection des sénateurs effectifs et suppléants dans les arrondissements de Bruges, Courtrai-Ypres, Roulers-Tielt et Furnes-Dixmude-Ostende, ainsi que des sénateurs élus par le conseil provincial de la Flandre occidentale);

Les conclusions de ce rapport sont adoptées; pp. 9, 10;

Sont élus sénateurs effectifs: MM. **MARTENS**, **ANCOT**, **CLAEYS**, **DETAEVERNIER**, **DE CLERCK**, **STUBBE**, **GILLON**, **DE MAN**, **R. DESMEDT**, **BAERT**, **SOBRY**, **VAN BUGGENHOUT**; p. 10;

Sont élus sénateurs suppléants: MM. **STALPAERT**, **BECELAERE**, **BOGAERT**, **BREYNE**, Mme **DESMET-ép.** **DEL-RUE**, **MM. DEPUYDT**, **DOOLAEGHE**, **ISEBAERT**, **CLYNCKEMAILLIE**, **COEMAN**, **DEVOS**, **CASIER**, **TYTGAT**, **VERKINDEREN**, **G. DE MEESTER**, **VAN DENHENDE**, **J. DE MEESTER**, **PORTA**, **LOOTENS**, **GEVAERT**, **VANDENBUSSCHE**; p. 10;

Un délai de huit jours est accordé à MM. **VAN WULPEN** et **DEMEY** pour justifier de leur éligibilité; p. 10;

## Chambres législatives — Sénat. — VALIDATION DES POUVOIRS (suite).

Sont élus sénateurs provinciaux: MM. **FERIJN**, **NEELS**, **VANDENBERGHE**, **DESCHEPPER**, **BREYNE**; p. 10;

Les sénateurs effectifs et provinciaux prêtent serment, sauf **MM. STUBBE** et **FERIJN**; p. 11;

M. **WYN**, rapp. (donne lecture du rapport de la commission de vérification des pouvoirs sur l'élection des sénateurs effectifs et suppléants dans les arrondissements de Gand-Eeklo, Termonde-Saint-Nicolas et Audenarde-Alost ainsi que des sénateurs élus par le conseil provincial de la Flandre orientale);

Les conclusions de ce rapport sont adoptées; pp. 11, 12;

Sont élus sénateurs effectifs: MM. **CROMMEN**, **VERSPEETEN**, **CLAEYS**, **VERHAEST**, **SCHEIRE**, **DUA**, **MERCHERS**, **GOOSSENS**, **VAN PETEGHEM**, **VAN LAEYS**, **SMET**, **VANDER BRUGGEN**, **VAN OUDENHOVE**, **SANTENS**, **GANSEMAN**; pp. 11, 12;

Sont élus sénateurs suppléants: MM. **HEYERICK**, **DE LOOSE**, **DE MEYERE**, Mme **CNUUDE-ép.** **PANTE**, **MM. FONCKE**, **VERHELST**, **VAN GARSSE**, **ROTSART** de **HERTAING**, **DE GANCK**, **MARCHAND**, **VANDERSTEGEN**, **DE MAERE**, **VAN DE VOORDE**, **HENDRICKX**, **BIESEMANS**, **VERSCHELDEN**, Mme **VERMEIRE**, **MM. VERSIEREN**, **DE PELSEMACKER**, **DE PAEPE**, **MATTHYS**, **PROVOST**, **CORNELIS**; p. 12;

Un délai de huit jours est accordé à MM. **SMET**, **WILLE**, **DE RIEMAECKER** et **VAN COPPENOLLE** pour justifier de leur éligibilité; p. 12;

Sont élus sénateurs provinciaux: MM. **VERSIEREN**, **DE MAERE**, **ORBAN**, **LAGAE**, **VAN DEN STORME** et **PEDE**; p. 12;

Les sénateurs effectifs et provinciaux prêtent serment; p. 12.

M. **MACHTENS**, rapp. (donne lecture du rapport de la commission de vérification des pouvoirs sur l'élection des sénateurs effectifs et suppléants, dans les arrondissements de Mons-Soignies, Charleroi-Thuin et Tournai-Ath et sur l'élection des sénateurs par le Conseil provincial du Hainaut);

Les conclusions de ce rapport sont adoptées; pp. 12 à 14;

Sont élus sénateurs effectifs: MM. **HARMEGNIES**, **DEBAISE**, **LEMAL**, **ROLAND**, **OBLIN**, **NOEL**, **REMSON**, **YERNAUX**, **DUTERNE**, **HERCOT**, **DUVIEUSART**, **DERBAIX**, **GEORGE**, **MOULIN**, **COUPLET**, Mlle **WIBAUT**; p. 13;

Sont élus sénateurs suppléants: MM. **CACHEUX**, **STIEVENART**, **BULTIAU**, **PLUMART**, **DEPELSMAEKER**, **HAMBYE**, **BAILLY**, **CARODES**, **DELIEGE**, **LIGOT**, **BALLESE**, **BOUGARD**, **PAPART**, de **STEXHE**, Mme **ISAC-ép.** **GOBBE**, **MM. MORIAME**, **PINKERS**, **FLAMME**, **CHAMART**, **LABRIQUE**, Mme **DEBLOCC-Vve** **NOPPE**, **MM. GLORIEUX**, **DELEPINE**; p. 13;

Un délai de huit jours est accordé à MM. **LIENARD**, **MARLIER** et **RICKER** pour justifier de leur éligibilité; p. 13;

Sont élus sénateurs provinciaux: MM. **FLAMME**, **DESMET**, **L.**, **LIGOT**, **BONJEAN**, baron de **DORLODOT**, **HAMBYE**; p. 14;

Les sénateurs effectifs et provinciaux prêtent serment, sauf le baron de **DORLODOT** et **M. COUPLET**; p. 14;

M. **HARMEGNIES**, rapp. (donne lecture du rapport de la commission de vérification des pouvoirs sur l'élection des sénateurs effectifs et suppléants dans les arrondissements de Liège, Huy-Waremme et Verviers et sur l'élection des sénateurs par le Conseil provincial de Liège);

Les conclusions de ce rapport sont adoptées; p. 14;

Sont élus sénateurs effectifs: MM. **TROCLET**, **ALLARD**, **BEULERS**, Mme **MELIN-ép.** **GUILMAIN**, **MM. MOREAU** de **MELEN**, **NIHOUL**, **BUISSERET**, **DELMOTTE**, **PIOT**, **VANDERMEULEN**, **GODIN**, baron **ZURSTRASSEN**; p. 14;

Sont élus sénateurs suppléants: MM. **RASSART**, **DEBOUILLE**, **BAILLY**, **STEPHANY**, **ALEXANDRE**, **HENCKAERTS**, **SERVAIS**, Maurice, **MM. VAN DEN BERG**, **POURET**, Mlle **BACQUELAINE**, **MM. LEEMANS**, **HOUISIAUX**, **LAMBERT**, **LECOQ**, Mme **COULON-ép.** **HEYMAN**, **MM. DELCLISSAR**, **XHAFLAIRE**, **SIMONIS**, **CEREXHE**; pp. 14, 15;

Un délai de huit jours est accordé à Mme le **MAIRE-ép.** **SENY** et à **M. NIVARLET** pour justifier de leur éligibilité; p. 15;

Sont élus sénateurs provinciaux: MM. **RASSART**, **DEBOUILLE**, **PONTUS**, **MEURICE**, **HEINE**; p. 15;

Les sénateurs effectifs et provinciaux prêtent serment, sauf **MM. GODIN** et **NIHOUL**; p. 16.

M. **SLEDSSENS**, rapp. (donne lecture du rapport de la commission de vérification des pouvoirs sur l'élection des sénateurs effectifs et suppléants dans les arrondissements de Hasselt et Tongres-Maaseik et sur l'élection des sénateurs par le Conseil provincial du Limbourg);

Les conclusions de ce rapport sont adoptées; p. 16;

Sont élus sénateurs effectifs: MM. **MONDELAERS**, **JACOBS**.

**Chambres législatives — Sénat. — VALIDATION DES POUVOIRS (suite).**

DEMARNEFFE, Chev. de SCHAETZEN, VREVEN; p. 16;

Sont élus sénateurs suppléants : MM. VAN RAEMDONCK, HEYLEN, Mme NEECKX-Vve VAN BREUGEL, MM. COPS, HAFFMANS, HEYMANS, STAS et WELLENS; p. 16;

Sont élus sénateurs provinciaux : MM. LEYNEN, CUSTERS, THOMASSEN; p. 16;

Les sénateurs effectifs et provinciaux prêtent serment; p. 16.

M. OBLIN, rapp. (donne lecture du rapport de la commission de vérification des pouvoirs sur l'élection des sénateurs effectifs et suppléants dans les arrondissements d'Arlon-Marche-Bastogne et Neufchâteau-Virton et sur l'élection des sénateurs par le Conseil provincial du Luxembourg);

Les conclusions de ce rapport sont adoptées; p. 17;

Sont élus sénateurs effectifs : le baron NOTHOMB, MM. PONCELET et GILSON; p. 17;

Sont élus sénateurs suppléants : MM. RENQUIN, d'OTREPE de BOUVETTE, COLLARD, CORDONNIER, JADOT, HANOZET; p. 17;

Sont élus sénateurs provinciaux : MM. ADAM, USELDING, JADOT; p. 17;

Les sénateurs effectifs et provinciaux prêtent serment, sauf le baron NOTHOMB; p. 17.

M. REMSON, rapp. (donne lecture du rapport de la commission de vérification des pouvoirs sur l'élection des sénateurs effectifs et suppléants dans les arrondissements de Namur et Dinant-Philippeville et sur l'élection des sénateurs par le Conseil provincial de Namur);

Les conclusions de ce rapport sont adoptées; p. 18;

Sont élus sénateurs effectifs : MM. LACROIX, CUVELLIER, HEGER, le comte d'ASPREMONT LYNDEN, Mme GERBEHAYE-Vve LEHOUC; p. 18;

Sont élus sénateurs suppléants : MM. HENRY, MELINIER, BENOIT, HAUSEN, DELVAUX, comte Harold d'ASPREMONT LYNDEN, LAMBOTTE, de MONTPELLIER d'ANNEVOIE, BATY; p. 18;

Un délai de huit jours est accordé à M. BOXUS pour justifier de son éligibilité; p. 18;

Sont élus sénateurs provinciaux : MM. FERON, MATERNE, BERTINCHAMPS; p. 18;

Les sénateurs effectifs et provinciaux prêtent serment; p. 18.

Le baron de DORLODOT, MM. FERIJN, GODIN, NIHOUL, le baron NOTHOMB et M. STUBBE prêtent serment; p. 22 (24 juin 1958).

*Validation des pouvoirs des sénateurs élus par le Sénat* (24 juin 1958).

M. DOUTREPONT, rapp. (donne lecture du rapport de la commission de vérification des pouvoirs sur l'élection de ces sénateurs);

Les conclusions du rapport sont adoptées; p. 22;

Les sénateurs élus, MM. JANSSEN, SEGERS, VAN HOUTTE, SERVAIS, Léon, PHILIPS, Mlle DRIESSEN, MM. de STEXHE, MULLIE, VANDEPUTTE, PHOLIEN, DECOENE, VANDEKERCHOVE, DEHOUSSE, ROLIN, BUSIEAU, DE BLOCK, KNOPS, MOLTER, DETHIER, CHOT, COULONVAUX, Mme CISELET prêtent serment; p. 22 (24 juin 1958).

M. SMETS prête serment; p. 28 (1<sup>er</sup> juillet 1958).

*Validation des pouvoirs de sénateurs suppléants qui n'avaient pas encore justifié de leur éligibilité* (9 juillet 1958).

MM. NIHOUL et DOUTREPONT donnent lecture de leur rapport dont les conclusions sont adoptées;

Sont élus sénateurs suppléants : MM. GOOVAERTS, MAES, DEVEZE, CARTIGNY, DEMEY, SMET, DE RIEMAECKER, VAN COPPENOLLE, LIENARD, MARLIER, RICKER, Mme le MAIRE-ép. de SENY, MM. NIVARLET et BOXUS;

MM. VAN RIET, VAN WULPEN et WILLE ne remplissent pas toutes les conditions d'éligibilité et M. NEELS n'a plus répondu aux communications qui lui ont été adressées; pp. 36, 37.

**Chemins de fer. — V. Communications.****Colonies.****DECRETS.**

*Ann.* — Onze projets de décrets : a) modifiant les limites de domaines miniers; b) renouvelant des droits exclusifs de recherches minières; c) prorogeant des droits de recherches minières; d) octroyant des permis d'exploitation; e) modifiant la législation générale sur les mines et f) approuvant une convention minière;

Transmis par le Ministre des Colonies; p. 25 (24 juin 1958).

**Commerce et industrie.****COMMERCE EXTERIEUR.**

*Projet de loi portant ratification d'un arrêté royal pris en vertu de la loi du 30 juin 1931, relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises, modifiée par celle du 30 juillet 1934.*

*Doc.* — N° 46 : Exposé des motifs et projet de loi.

**EXPANSION ECONOMIQUE.****AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.**

*Proposition de loi portant création d'un Institut national d'aménagement du territoire.*

*Doc.* — N° 42 : Proposition de loi de M. Rassart.

**REGLEMENTATION DU COMMERCE.****ACCES A LA PROFESSION.**

*Projet de loi instituant des conditions d'exercice de la profession dans les entreprises de l'artisanat, du petit et du moyen commerce et de la petite industrie.*

*Nouveau titre : Projet de loi permettant d'instituer des conditions d'exercice de la profession dans les entreprises de l'artisanat, du petit et du moyen commerce et de la petite industrie.*

*Doc.* — N° 9 : Amendements présentés par le Gouvernement.

N° 10 : Rapport de M. De Clerck.

N° 16 : Amendement proposé par M. Wiard.

N° 18 : Amendements proposés par M. Hougardy.

N° 21 : Amendement proposé par M. Wiard au texte adopté par la commission.

N° 23 : Amendement proposé par M. Moureaux.

N° 24 : Amendements proposés par M. Flamme.

N° 32 : Texte présenté par les commissions réunies des classes moyennes et de la justice.

*Ann.* — *Ordre des travaux* (30 juillet 1958).

En sa qualité de président de la Commission des Classes moyennes, M. WIARD demande de discuter le projet de loi le plus rapidement possible; p. 55.

*Discussion générale* (5 août 1958).

Discours de MM. VANDEN BOEYNANTS, m.c.m. (concernant l'accueil qui lui a été réservé en commission, le rapport de M. DE CLERCK; la portée du projet qui deviendra une loi de cadre; la nécessité d'une loi pour réglementer l'exercice de la profession; les efforts accomplis pour développer la formation et le perfectionnement professionnels; la loi d'établissement comme première partie d'un programme d'ensemble; l'ancienneté des établissements de commerce; le but et les conséquences du projet; la synthèse des dispositions prévues; les dispositions transitoires, la consultation des différents organes, les dérogations pour les petites localités; les critiques formulées : atteinte à la liberté, mesure de sécurité et de sclérose, corporatisme, inutilité d'une loi pour éliminer les incapables, intérêts du monde ouvrier qui sont en danger, solvabilité, appréhension quant à l'équipement technique, inutilité de légiférer pour encourager l'enseignement et la formation professionnels; le vote urgent de la législation; la position de la Belgique dans l'économie européenne; la convention de 1935 avec les Pays-Bas et les conséquences de la disparition du « gentleman agreement » de 1949; la politique vis-à-vis des indépendants qui désirent s'établir en Belgique et la situation dans les autres pays membres du Marché Commun; l'avis du Conseil supérieur des Classes moyennes; les conclusions de l'étude de MM. Evalenko et Marcel Michel sur la structure du commerce de détail en Belgique); pp. 65 à 67;

DECLERCK, rapp. (concernant l'évolution de la proposition introduite en 1950 à la Chambre; les dispositions de Benelux et du Marché Commun; la nécessité de prendre des mesures en faveur des indépendants; la procédure prévue dans le projet; les conditions à remplir; les projets déposés antérieurement par le gouvernement (feu M. BOSSAERT et M. MUNDELEER); l'assainissement et le relèvement des classes moyennes); p. 67;

MOUREAUX (concernant l'application de la loi; l'article 13; la lacune au sujet du pouvoir de statuer sur la requête introduite, son amendement); p. 68;

ORBAN (concernant le discours de M. MOUREAUX; l'interprétation des articles 3 et 13 du projet; demande d'adopter l'amendement de M. MOUREAUX); p. 68;

Observations de M. VERMEYLEN; p. 68;

## Commerce et industrie. — REGLEMENTATION DU COMMERCE ACCES A LA PROFESSION (suite).

PAIRON (concernant le Marché Commun qui rendra possible la liberté d'établissement en Belgique à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1959, la nécessité de protéger les classes moyennes; l'appui que le P.S.C. a apporté depuis 1953 à un projet concernant les conditions d'établissement; l'attitude des classes moyennes vis-à-vis du projet; les discussions et l'avis du Conseil supérieur des Classes moyennes); p. 70;

WIARD (concernant l'adhésion du groupe socialiste à la loi sur l'accès à la profession; la médiocrité du texte du projet; les discussions et amendements du texte de 1953; l'équipement technique prévu à l'article 4; le dépôt du projet de loi relatif à la modification des critères du crédit; la question de la moins-value éventuelle des fonds de commerce; le cas des commerçants ambulants et les unions professionnelles habilitées; les commerces mixtes; ses amendements aux articles 4 et 6; la toilette du texte); pp. 70 à 71;

HOUARDY (concernant le texte du projet qui ne répond pas aux principes promis: justice, efficacité, confiance; le principe et la teneur du projet; la liberté d'établissement et l'intervention des pouvoirs publics; l'accès à la profession aux Pays-Bas; l'amélioration de la qualification professionnelle; la lutte contre la concurrence déloyale; le développement des organisations professionnelles; le rejet du *numerus clausus* dans la loi d'établissement; la fixation des conditions d'accès; les initiatives de MM. WARNANT, MUNDELEER et feu M. BOSSAERT; l'application des arrêtés d'exécution envisagés; ses amendements); pp. 71 à 72;

L. DESMET (concernant les résultats des conditions d'accès établies dans les pays voisins; la précision de « petit commerce, moyen commerce et petite industrie »; le champ d'application de la loi; son accord avec le principe du projet; le nombre de magasins dans la région du Centre; l'encombrement de la profession; l'influence de la loi de cadenas de 1937 sur le commerce; la solvabilité, l'équipement technique et l'outillage dans les conditions d'établissement; l'amendement de MM. WIARD et CAMBY relatif au stage; l'éventualité d'examens; les dérogations prévues; la consultation du consommateur; la possibilité d'améliorer le projet); pp. 72 à 73;

MERCHERS (concernant son accord avec la nécessité d'une loi d'accès à la profession, l'établissement de règles de qualification et d'éducation; la liberté des commerçants, le *numerus clausus* dans le commerce et la petite industrie; son opposition au texte de l'actuel projet; le texte du projet original et les discussions au Sénat et à la Chambre depuis 1953; la consultation du Conseil d'Etat; les anomalies résultant de la non-application de la loi aux grands magasins et aux coopératives; l'application de la loi aux personnes morales; la création du conseil d'établissement, les amendements de M. HOUARDY; les lacunes aux articles 1 et 3 du projet; les conditions d'exercice et la responsabilité des décisions, l'intervention de la Chambre des Métiers et Négoces, les dérogations individuelles, les articles 13 et 14, la procédure à suivre lors de la réception d'une demande d'autorisation d'exercer une profession et l'aspect juridique de cette procédure; les amendements; l'impossibilité de voter la loi telle qu'elle est présentée; pp. 74 à 76;

Observation de M. VERHAEST; p. 76.

*Renvoi en commission (5 août 1958).*

M. MERCHERS (propose le renvoi du projet à la Commission des Classes moyennes); p. 76;

M. VANDEN BOEYNANTS, m.c.m. (demande de ne pas suivre cette proposition; déclare accepter les amendements de MM. MOUREAUX et WIARD); p. 76;

VERMEYLEN (concernant l'introduction de plusieurs amendements; la nécessité d'en discuter en commission; appuie la proposition de M. MERCHERS); p. 76;

ORBAN (demande qu'un texte amendé soit soumis dans le courant de la semaine et propose le renvoi aux commissions réunies de la Justice et des Classes moyennes); p. 76;

VANDEN BOEYNANTS, m.c.m. (se rallie au renvoi en commission, à condition que le nouvel examen ait lieu sans délai et que le Sénat se prononce avant les vacances parlementaires); p. 76;

le PRESIDENT (parle du renvoi aux commissions réunies et du timing pour le dépôt du nouveau rapport); p. 76;

MOUREAUX (concernant l'accord du groupe libéral pour le renvoi aux commissions réunies et la fixation du timing suggéré par le ministre); p. 76;

## Commerce et industrie. — REGLEMENTATION DU COMMERCE ACCES A LA PROFESSION (suite).

VERHAEST (propose le renvoi à la Commission des Classes moyennes uniquement); p. 77;

VERMEYLEN (se rallie au point de vue de MM. le Ministre et MOUREAUX); p. 77;

Observations de MM. ORBAN et ROLIN; p. 77;

VERHAEST (renonce à sa proposition); p. 77;

Le projet est renvoyé aux commissions réunies de la Justice et des Classes moyennes; p. 77.

*Discussion générale (7 août 1958).*

Discours de MM. DE CLERCK, rapp. (concernant la modification de l'aspect technique du projet et la portée des amendements admis en commission); pp. 126, 127;

DE BLOCK (concernant l'amélioration du projet au point de vue juridique, la position du groupe socialiste, la nécessité d'une solution d'ensemble pour le problème des classes moyennes, la formation professionnelle); p. 127;

BUSIEAU (concernant l'emploi de l'expression « stage pratique »); p. 127;

La discussion générale est close.

*Discussion des articles (7 août 1958).*

*Art. 1<sup>er</sup>.*

Observations de MM. MERCHERS, VAN DEN BOEYNANTS et ROLIN;

L'article est adopté; p. 128.

*Art. 2.*

Adopté sans observations; p. 128.

*Art. 3.*

Observations de MM. ANCOT, VANDEN BOEYNANTS et ORBAN;

L'article est adopté; pp. 128, 129;

Observations de MM. de STEXHE, VERMEYLEN, VANDEN BOEYNANTS, DUVIEUSART, ROLIN; pp. 131, 132.

*Art. 4.*

Observations de MM. VANDEN BOEYNANTS, DUA, MERCHERS, VERHAEST;

L'article est adopté; p. 129.

*Art. 5 à 10.*

Adoptés sans observations; pp. 129, 130.

*Art. 11.*

Observations de MM. ANCOT, VANDEN BOEYNANTS;

L'article est adopté; pp. 130, 131.

*Art. 12.*

Adopté sans observations; p. 131.

*Art. 13.*

Observations de MM. LEYNEN, ORBAN, VERMEYLEN, ROLIN;

L'article est adopté; p. 131.

*Art. 14 à 18.*

Adoptés sans observations; p. 132.

*Nouvel intitulé.*

Adopté; p. 132.

*Vote (7 août 1958).*

L'ensemble du projet de loi est adopté par 134 voix contre 1 et 1 abstention; pp. 132, 133.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

## SOCIETE NATIONALE DE CREDIT A L'INDUSTRIE.

*Proposition de loi relative à des modifications et à des compléments apportés aux dispositions organiques de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie.*

Doc. — N° 41 : Proposition de loi de M<sup>e</sup> Vermeylen.

**Commerce extérieur.** — V. aussi Commerce et industrie.

**Commissions permanentes.** — V. Chambres législatives — Sénat.

**Commissions spéciales.** — V. Chambres législatives — Sénat.

**Communauté économique européenne (C.E.E.).** — V. Affaires étrangères/Assemblée parlementaire européenne.

**Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) — (C.E.E.A.).** — V. Affaires étrangères/Assemblée parlementaire européenne.

**Communauté européenne du charbon et de l'acier (C.E.C.A.).** — V. Affaires étrangères/Assemblée parlementaire européenne.

**Communes.**

**INTERCOMMUNALES.**

*Proposition de loi relative aux associations intercommunales.*  
Doc. — N° 40 : Proposition de loi de M. Vermeylen.

**Communications.**

**CHEMINS DE FER.**

**S.N.C.B.**

*Ann.* — Bilan et compte de profits et pertes de la S.N.C.B. au 31 décembre 1957, ainsi qu'un exemplaire du rapport du conseil d'administration et du collège des commissaires et une copie du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 mai 1958 ;

Transmis par le Ministre des Communications ; p. 28 (1<sup>er</sup> juillet 1958).

**CREDIT MARITIME.**

*Ann.* — Transmission de deux rapports sur les opérations de crédit au cours de l'exercice 1957 ; p. 53 (30 juillet 1958).

**RADIODIFFUSION/I.N.R.**

**CONSEIL DE GESTION.**

*Ann.* — Nomination d'un membre, en remplacement de M. Herbiet, démissionnaire. — Il y sera procédé au cours de la prochaine séance ; p. 53 (30 juillet 1958). — M. Olivier GREGOIRE est proclamé membre de ce conseil de gestion ; p. 68 (5 août 1958).

**Communications.** — V. aussi Affaires étrangères.

**Conseil consultatif interparlementaire.** — V. Affaires étrangères/Benelux.

**Conseil national du travail.** — V. Administrations publiques/Organismes d'intérêt public.

**Conseil provincial.** — V. Provinces.

**Cour des Comptes.**

*Ann.* — Transmission des délibérations prises par le Conseil des Ministres, les 1<sup>er</sup> et 15 avril, 9, 16 et 28 mai 1958 et relatives à des dépenses faites en marge des budgets ;

Renvoi à la Commission des Finances ; p. 25 (24 juin 1958).

Transmission des délibérations prises par le Conseil des Ministres le 19 juin 1958 et relatives à des dépenses faites en marge du budget ;

Renvoi à la Commission des Finances ; p. 28 (1<sup>er</sup> juillet 1958).

**Cour des Comptes (suite).**

Transmission des délibérations prises par le Conseil des Ministres, le 19 juin 1958 et relatives à des dépenses faites en marge de budgets ;

Renvoi à la Commission des Finances ; p. 36 (9 juillet 1958).

Transmission des délibérations prises par le Conseil des Ministres, le 19 juin 1958 et relatives à des dépenses faites en marge des budgets ;

Renvoi à la Commission des Finances ; p. 53 (30 juillet 1958).

Transmission de la délibération prise par le Conseil des Ministres, le 19 juin 1958 et relative à des dépenses faites en marge du budget ;

Renvoi à la Commission des Finances ; p. 64 (5 août 1958).

**Crédit maritime.** — V. Communications.

## D

**Décès.** — V. Chambres législatives — Sénat. — V. aussi Président.

**Décrets.** — V. Colonies.

**Dettes publiques.** — V. Finances.

**Divers.** — V. Président.

**Divorce.** — V. Droit civil.

**Donations.** — V. Droit civil.

**Droit civil.**

**DIVORCE.**

*Proposition de loi sur l'admissibilité du divorce lorsqu'un des conjoints au moins est étranger.*

Doc. — N° 35 : Proposition de loi de M. Rolin.

**DONATIONS.**

*Proposition de loi modifiant l'article 918 du Code civil.*

Doc. — N° 22 : Proposition de loi de M. Van Laeys.

**REGIME MATRIMONIAL.**

*Proposition de loi relative aux droits de la femme mariée.*

Doc. — N° 13 : Proposition de loi de M. Van Laeys.

*Ann.* — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 64 (5 août 1958).

**Droit pénal.**

**REHABILITATION.**

*Proposition de loi modifiant la loi du 25 avril 1896 sur la réhabilitation des condamnés.*

Doc. — N° 39 : Proposition de loi de M. Orban.

**Droit public.**

**LOIS ELECTORALES.**

**ELECTIONS LEGISLATIVES ET PROVINCIALES.**

*Projet de loi fixant le nombre des représentants et des sénateurs conformément aux résultats des états de la population au 31 décembre 1957.*

Doc. — N° 38 : Exposé des motifs et projet de loi.

## E

**Elections législatives et provinciales. — V. Droit public/Lois électorales.**

**Employés. — V. Pensions/Vieillesse et décès prématuré.**

**Enseignement.**

**ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.**

*Proposition de loi modifiant l'art. 40 des lois coordonnées sur l'enseignement primaire.*

*Doc. — N° 26 : Proposition de loi de M. Vandermeulen.*

**Euratom (C.E.E.A.). — V. Affaires étrangères/Assemblée parlementaire européenne.**

**Exonération. — V. Impôts/Impôts directs — Revenus.**

**Expansion économique. — V. Commerce et industrie.**

**Exportation. — V. Commerce et industrie/Commerce extérieur.**

## F

**Finances.**

**DETTE PUBLIQUE.**

**CAISSE D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE.**

*Ann. — Rapport sur les opérations d'amortissement de la dette publique pour l'année 1957;*

*Transmis par le Ministre des Finances; p. 28 (1<sup>er</sup> juillet 1958).*

**Forces armées. — V. Affaires étrangères.**

## G

**Gouvernement.**

**COMPOSITION.**

*Ann. — Communication de M. le Premier Ministre concernant les trois arrêtés royaux en date du 26 juin 1958, relatifs à la démission et à la nomination des membres du gouvernement; p. 28 (1<sup>er</sup> juillet 1958).*

*Transmission par M. le Premier Ministre de la copie d'un arrêté royal en date du 5 juillet 1958 portant nomination de M. PETILLON, en qualité de Ministre des Colonies; p. 36 (9 juillet 1958).*

**DECLARATIONS GOUVERNEMENTALES.**

*Ann. — Déclaration du gouvernement (1<sup>er</sup> juillet 1958).*

Discours de M. VAN HOUTTE, m.f. (donne lecture de la déclaration gouvernementale, le premier ministre étant retenu à la Chambre des Représentants, rappelle les entretiens en vue d'aboutir à un gouvernement de coalition et les indications des élections; traite des points faibles dans la structure économique du pays, des objectifs à atteindre à brève ou à longue échéance, de l'assainissement des finances et la garantie de la stabilité monétaire, du déficit du budget ordinaire de 1958, d'une structure budgétaire solide et nette, de l'incidence de l'évolution des budgets sur la trésorerie, la nécessité de profondes réformes, l'effort en matière d'enseignement, la démocratisation de l'enseignement, des problèmes de l'enseignement libre, de la recherche scientifique, des beaux-arts, d'un programme de développement écono-

**Gouvernement. — DECLARATIONS GOUVERNEMENTALES (suite).**

mique, social et financier à long terme, d'un programme décennal de travaux publics, de la poursuite d'une politique sociale progressiste, le développement du logement, la politique agricole, des problèmes des travailleurs indépendants, des problèmes fiscaux, de la promotion des exportations, de la réforme des administrations, des conseils culturels, de la liquidation de l'épuration, de la réorganisation de l'appareil militaire, de la politique étrangère, de l'avenir du Congo belge, de l'adaptation du nombre des sièges parlementaires, de la dépolitisation de certains problèmes); pp. 29 à 33; Observations de MM. HARMEGNIES, DEHOÛSSE, YERNAUX; pp. 30 à 33.

*Discussion (9 juillet 1958).*

Discours de MM. ROLIN (concernant l'opportunité de la discussion au Sénat, l'opposition du groupe socialiste au nouveau gouvernement, les raisons d'un échec d'éventuelles négociations en vue de former un gouvernement, les exigences du parti de la majorité en ce qui concerne l'enseignement libre, les difficultés à réaliser le programme de la majorité, la politique étrangère, la politique coloniale, la liquidation de l'épuration, le problème de l'enfance malheureuse, le problème de l'alcool, l'adaptation du nombre des sièges aux Chambres, les douze mois de service militaire, l'engagement de volontaires d'un type nouveau, la fixation de la pension à 36.000 francs; la lutte contre le chômage notamment conjoncturel, l'augmentation du revenu national de 40 p. c., en dix ans, les finances communales, la politique de logement et des travaux publics, la politique des prix et la politique financière, la question scolaire et sa dépolitisation, l'égalité des chances, les conditions d'une collaboration à une commission nationale, l'évolution des subsides à l'enseignement libre de 1950 à 1958, le libre choix, la destination des sommes supplémentaires qui seront versées à l'enseignement libre, la modification du régime de subsides, les travailleurs indépendants); pp. 37 à 41;

Observations de MM. HARMEGNIES, SLESENS, LEY-NEN; pp. 39 à 41;

MOUREAUX (concernant l'étendue du succès du parti social chrétien aux élections du 1<sup>er</sup> juin, la dépolitisation du problème scolaire, la nécessité d'une loyauté réciproque en la matière et d'une confrontation des points de vue en dehors de toute publicité, les dépenses nouvelles qui résulteront de la réalisation du programme social-chrétien, la voie des budgets cycliques, les problèmes nationaux à résoudre, l'opportunité d'un effort solidaire des partis); pp. 41 à 43;

Observations de MM. HARMEGNIES, DOUTREPONT; pp. 42, 43;

NOEL (concernant l'appui dont jouit le gouvernement, l'imprécision de la déclaration gouvernementale, le programme scolaire, la politique économique, l'aide à l'entreprise privée, le problème des charbonnages, le problème des salaires, la pension à 36.000 francs, les finances provinciales et communales, la politique étrangère et coloniale); pp. 43 à 45;

baron de DORLODOT (concernant la nécessité d'exécuter le programme social-chrétien dans son intégralité et de ne pas se prêter à des manœuvres dilatoires, si un élargissement de la majorité est négocié); pp. 45, 46;

DE SMET, P. (concernant la possibilité d'un élargissement de la majorité, la démission du gouvernement préalable à des négociations avec le parti libéral, le vœu d'une combinaison tripartite, la nécessité d'une opposition vigilante); p. 46;

EYSKENS, p.m. (concernant la dépolitisation du problème scolaire et de l'ensemble des questions coloniales, la nécessité d'un accord avec un parti de gauche pour y aboutir; répond aux orateurs de l'opposition et remercie les orateurs qui lui ont annoncé leur soutien, marque son désir de se présenter à nouveau devant la Chambre et annonce le dépôt de certains projets de loi à la Chambre); pp. 46 à 50;

Observations de MM. HARMEGNIES, YERNAUX, ROLIN, DOUTREPONT; pp. 47 à 49;

MM. P. DE SMET, DERBAIX et DE BOODT déposent un ordre du jour de confiance; p. 50.

*Vote sur l'ordre du jour (9 juillet 1958).*

Le baron de DORLODOT justifie son vote; p. 50;

L'ordre du jour est adopté par 89 voix contre 83; p. 50.

## I

**Importation. — V. Commerce et industrie/Commerce extérieur.**

**Impôts.****IMPOTS DIRECTS.****REVENUS.**

*Proposition de loi modifiant les lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus, en matière de taxe professionnelle, lorsque l'un des époux aide effectivement l'autre dans l'exercice de sa profession.*

Doc. — N° 27 : Proposition de loi de M. Hougardy.

*Proposition de loi portant prorogation de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1954, apportant des aménagements fiscaux destinés à favoriser les investissements productifs, pour une nouvelle période de deux ans, prenant cours le 1<sup>er</sup> janvier 1959.*

Doc. — N° 28 : Proposition de loi de M. Hougardy.

**Exonération.**

*Proposition de loi portant exonération de l'impôt sur les revenus en faveur des jeunes ménages.*

Doc. — N° 14 : Proposition de loi de M. De Grauw.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 64 (5 août 1958).

**Impôts.** — V. aussi Affaires étrangères/Impôts — Impôts sur les revenus.

**Indépendants.** — V. Pensions/Vieillesse et décès prématuré.

**Institut National de Radiodiffusion (I.N.R.).** — V. Communications/Radiodiffusion.

**Intercommunales.** — V. Communes.

**L**

**Listes.** — V. Chambres législatives — Sénat.

**Lois électorales.** — V. Droit public.

**M**

**Marins.** — V. Pensions/Vieillesse et décès prématuré.

**Milice.** — V. Armée.

**O**

**Objecteurs de conscience.** — V. Armée/Milice.

**Ordre des travaux.** — V. Chambres législatives — Sénat.

**Organisation judiciaire.**

**REGIE DU TRAVAIL PENITENTIAIRE.**

Ann. — Transmission du rapport sur l'activité de l'institution, du bilan général et du compte général de profits et pertes et des bilans et des comptes de profits et pertes particuliers des ateliers de la Régie disposant de 25.000 francs et plus de capital immobilisé en machines et outils :

Transmis par le Ministre de la Justice ; p. 53 (30 juillet 1958).

**Organismes d'intérêt public.** — V. Administrations publiques.

**Ouverture de la session.** — V. Chambres législatives — Sénat. — V. aussi Président.

**Ouvriers.** — V. Pensions/Vieillesse et décès prématuré.

**P****Pensions.****PENSIONS DE REPARATION.**

*Proposition de loi complétant l'article 45 des lois sur les pensions de réparation coordonnées par arrêté du Régent du 5 octobre 1948.*

Doc. — N° 30 : Proposition de loi de M. Allard.

**VIEILLESSE ET DECES PREMATURE.**

*Proposition de loi accordant aux bénéficiaires des lois coordonnées relatives à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré, une augmentation de 14,65 p.c. de leurs prestations.*

Doc. — N° 12 : Proposition de loi de M. Troclet.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 64 (5 août 1958).

**EMPLOYES.**

*Proposition de loi modifiant la loi du 12 juillet 1957 relative à la pension de retraite et de survie des employés en vue d'augmenter les prestations dans la même proportion que celle des ouvriers de la loi générale.*

Doc. — N° 6 : Proposition de loi de M. Troclet.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 53 (30 juillet 1958).

*Proposition de loi modifiant la loi du 12 juillet 1957, relative à la pension de retraite et de survie des employés.*

Doc. — N° 15 : Proposition de loi de M. Warnant.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 64 (5 août 1958).

*Projet de loi portant augmentation de la pension de retraite et de survie des employés.*

Doc. — N° 43 : Exposé des motifs et projet de loi.

**INDEPENDANTS.**

*Proposition de loi modifiant la loi du 30 juin 1956 relative à la pension de vieillesse des travailleurs indépendants.*

Doc. — N° 5 : Proposition de loi de M. Troclet.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 53 (30 juillet 1958).

**MARINS.**

*Proposition de loi modifiant l'arrêté-loi du 7 février 1945 en vue d'augmenter la pension des marins de la marine marchande dans la même proportion que celle des ouvriers de la loi générale.*

Doc. — N° 7 : Proposition de loi de M. Troclet.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 53 (30 juillet 1958).

**OUVRIERS.**

*Projet de loi portant la pension de retraite des ouvriers mariés à 36.000 francs.*

Doc. — N° 11 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 19 : Rapport de M. Custers.

N° 20 : Amendements proposés par M. Troclet.

N° 25 : Amendement proposé par Mme Melin-ép. Guilmain.

**Pensions. — VIEILLESSE ET DECES PREMATURE**  
OUVRIERS (suite).

*Ann. — Ordre des travaux* (5 août 1958).

M. MOULIN, au nom de la Commission du Travail et de la Prévoyance sociale, demande l'urgence pour la discussion de ce projet de loi ;

Le Sénat est d'accord sur cette proposition ; p. 69.

*Discussion générale* (5 août 1958).

Discours de MM. SERVAIS, m.t.p.s. (concernant le rapport de M. CUSTERS à qui il adresse des félicitations ; la portée du projet et son caractère transitoire, le mécanisme de la loi actuelle, l'incorporation des compléments de pension, les ressources de la taxe dite de conjoncture, l'adaptation des pensions à l'index des prix de détail ; le financement de la loi, les modifications au plan de financement de la loi de 1955, le montant des rentes subrogées, l'intervention de l'Etat, l'augmentation du taux des cotisations, les charges arriérées d'exercices antérieurs et les charges réelles de 1957) ; pp. 77 à 79 ;

Observations de MM. TROCLET, DEHOUSSE, MOULIN ; pp. 78, 79 ;

CUSTERS, rapp. (concernant l'effort fait par les services du Sénat pour la distribution du rapport ; les buts poursuivis par le projet ; les discussions à la Chambre ; la reproduction des discussions en commission dans son rapport détaillé ; la position de l'opposition quant au plan de financement, à l'étendue et à la portée du projet ; le principe de la progressivité ; les droits acquis ; le but social poursuivi par le projet) ; pp. 79 à 81 ;

Observations de MM. TROCLET, MOULIN ; pp. 80, 81.

*Reprise de la discussion générale* (6 août 1958).

Discours de MM. TROCLET (concernant les raisons du vote affirmatif du groupe socialiste : incorporation définitive des 2.000 francs de pension supplémentaire, raccourcissement de la carrière de 45 ans, possibilité du projet actuel grâce à la loi de 1955, raisons sociales ; l'attitude et le rôle d'opposition du P.S.C. et de M. SERVAIS, Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, lors des discussions de pensions ; la différence entre l'attitude du P.S.C. en 1954 et celle des socialistes après les élections de 1958 ; certains discours faits en 1954 par des membres du P.S.C. ; l'extension du projet aux autres catégories ; la procédure suivie depuis 1954 par les socialistes ainsi que leurs amendements et propositions de loi visant à étendre les mesures envisagées à toutes les catégories ; les consultations préalables, le recours au Conseil d'Etat, l'opinion de MM. SERVAIS, actuel ministre, et STRUYE à ce sujet, la consultation du Conseil National du Travail, la protestation de la F.I.B. ; l'aspect technique du projet, l'augmentation de pension proposée en 1952, le mécanisme de la loi de 1955, les droits acquis, les discours à ce sujet à la Chambre et au Sénat, l'économie sociale du régime pour certains salaires, l'extension de l'amélioration de 14,65 p. c. aux autres catégories, les carrières mixtes, certaines injustices, la majoration des indemnités d'adaptation ; le plan de financement de la loi actuelle et de la loi de 1955, l'augmentation des cotisations, l'évolution du plan de financement et les risques éventuels) ; pp. 84 à 90 ;

Observations de MM. HARMEGNIES, MOULIN, THOMASSEN, SERVAIS, CUSTERS, baron de DORLODOT ; pp. 85 à 90 ;

BEULERS (concernant le rôle des socialistes dans l'opposition, l'évolution des pensions sous les différents gouvernements depuis 1953, le montant des cotisations, l'octroi de l'augmentation de pension aux autres catégories de pensionnés, les amendements des socialistes, la situation des mineurs, les revendications de la Centrale des Mineurs, la pension des veuves de mineurs, le sort des mineurs invalides, les conditions d'octroi de la pension aux mineurs) ; pp. 90 à 92 ;

Observations de M. TROCLET ; p. 92 ;

baron de DORLODOT (concernant le discours de M. TROCLET, la certitude pour le P.S.C. de réaliser son programme électoral, l'examen et le vote des projets relatifs aux pensions, les discussions et le vote à la Chambre des Représentants du projet des pensions et du projet du volontariat, la création d'une commission de fonctionnaires et de techniciens pour la rédaction d'un rapport) ; pp. 92 à 94 ;

Observations de MM. MOULIN, TROCLET ; p. 93 ;

DE GRAUW (concernant l'adaptation de tous les régimes de pension ; le plan de financement, le taux des cotisations, le texte du rapport, les droits acquis, l'adhésion de son groupe) ; p. 94 ;

Observation de M. TROCLET ; p. 94 ;

THOMASSEN (concernant la discussion en commission, l'attitude des socialistes en 1955 et 1957 lors de la grève des mineurs pour l'augmentation de leur pension, l'adaptation

**Pensions. — VIEILLESSE ET DECES PREMATURE**  
OUVRIERS (suite).

des autres catégories de pensionnés, les amendements des socialistes, l'attitude de M. TROCLET, le sort des mineurs invalides, la silicose, la situation des mineurs de surface, la commémoration de la catastrophe de Marcinelle) ; pp. 94, 95 ;

Observations de M. TROCLET ; p. 95 ;

MOULIN (concernant l'attitude du P.S.C. quant aux augmentations de pensions proposées par les socialistes en 1953, la formule pour le calcul de la pension, le raccourcissement de la période transitoire, l'amélioration du sort des travailleurs, le vote affirmatif du projet, la diminution de la pension du travailleur) ; pp. 95 à 96 ;

Observations de MM. CUSTERS, TROCLET, DE BLOCK ; p. 95 ;

SERVAIS, m.t.p.s. (parle du discours de M. BUISET à la Chambre, lors de la discussion de la déclaration gouvernementale ; promet de « faire quelque chose » pour les ouvriers mineurs et pour les marins ; parle de l'autonomie d'avis pour le Conseil National du Travail ; la F.I.B. et les organisations ouvrières ; de la mesure qu'il a prise en matière de pension de vieillesse et de la création de nouvelles commissions ; répond aux observations) ; pp. 96 à 98 ;

Observations de MM. TROCLET, HARMEGNIES, MOULIN ; pp. 96 à 98 ;

La discussion générale est close.

*Discussion des articles* (6 août 1958).

M. TROCLET propose de modifier l'intitulé ; p. 100.

*Art. 1<sup>er</sup>.*

Intervention de MM. TROCLET, CUSTERS, SMETS, SERVAIS ;

Observations de MM. SMETS, TROCLET, MOUREAUX ; L'amendement de M. TROCLET est rejeté, ce qui implique que son amendement tendant à la modification du titre vient à tomber ;

L'article est adopté ; pp. 100, 101.

*Art. 2.*

L'amendement de M. TROCLET tombe ;

Intervention de M. SERVAIS et de Mme MELIN-ép. GUILMAIN dont l'amendement est rejeté ;

L'article est adopté ; p. 102.

*Art. 3.*

L'amendement de M. TROCLET tendant à la suppression de cet article tombe suite au rejet de son amendement à l'article 1<sup>er</sup> ;

Intervention de M. TROCLET, dont l'amendement subsidiaire est rejeté ;

L'article est adopté ; p. 102.

*Art. 4.*

L'amendement de M. TROCLET tendant à la suppression de cet article tombe, suite au rejet de son amendement à l'article 1 ;

Intervention de M. TROCLET, son amendement subsidiaire est rejeté ;

L'article est adopté ; p. 103.

*Art. 5.*

Intervention de MM. TROCLET, CUSTERS, ORBAN ;

Observations de M. TROCLET, ses amendements sont rejetés (vote nominatif) ;

Observations de M. HARMEGNIES.

L'article est adopté ; p. 104.

*Art. 6.*

Adopté sans observations ; p. 104.

*Art. 7.*

Intervention de MM. SMETS, SERVAIS ;

L'article est adopté ; pp. 105, 106.

L'amendement de M. TROCLET tendant à l'insertion d'un article 7bis (nouveau) est rejeté ; p. 106.

*Art. 8.*

Adopté sans observations ; p. 106.

*Vote* (7 août 1958).

Le baron de DORLODOT justifie son vote ; p. 113.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 153 membres présents ; p. 113.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

**Président.****CATASTROPHES ET ACCIDENTS.**

*Ann.* — Adresse aux blessés et familles des victimes des catastrophes de Vilvorde et de Profondeville, l'expression de la sympathie profondément attristée du Sénat; p. 53 (30 juillet 1958).

**DECES.**

*Ann.* — Rend hommage à la mémoire de M<sup>e</sup> H. Heyman, Ministre d'Etat; p. 24 (24 juin 1958).

Rend hommage à la mémoire de M. Van Eesbeeck, Directeur du Service des traductions orales, au Sénat; p. 36 (9 juillet 1958).

Annonce le décès de M. J. Houben, ancien sénateur; p. 52 (30 juillet 1958).

**DIVERS.**

*Ann.* — Annonce l'accident de route survenu à M. le Sénateur SMETS; lui souhaite, au nom de l'assemblée, un prompt rétablissement; p. 64 (5 août 1958).

Salue la présence de M. le Sénateur SMETS dans l'assemblée et lui souhaite un prompt et complet rétablissement; p. 90 (6 août 1958).

Invite les membres du Sénat à assister, après la séance, à la remise de distinctions honorifiques à certains de leurs collègues qu'il félicite; p. 126 (7 août 1958).

**OUVERTURE DE LA SESSION.**

*Ann.* — Déclare ouverte la session extraordinaire de 1958; p. 3 (18 juin 1958).

Prononce son allocution et déclare le Sénat constitué; dit qu'il en sera donné connaissance au Roi et à la Chambre des Représentants; p. 24 (24 juin 1958).

**RELATIONS EXTERIEURES.**

*Ann.* — Transmission d'une lettre de MM. Lobanov et Peivé, Présidents du Conseil de l'Union et du Conseil des Nationalités du Conseil Suprême de l'U.R.S.S., relative à l'équipement de l'armée de la République fédérale d'Allemagne en armes nucléaires; p. 36 (9 juillet 1958).

Transmission du message de M. Sdenek Fierlinger, Président de l'Assemblée nationale tchécoslovaque et de la déclaration approuvée par cette assemblée le 15 avril 1958 et relative à l'équipement de l'armée de la République fédérale d'Allemagne en armes nucléaires; p. 36 (9 juillet 1958).

**Professions.** — V. Commerce et industrie/Règlementation du commerce.

**Projets caducs.** — V. Chambres législatives.

**Provinces.****CONSEIL PROVINCIAL.**

*Proposition de loi concernant le Conseil provincial du Limbourg.*

*Doc.* — N° 36 : Proposition de loi de M. Leynen.

**R**

**Radiodiffusion/I.N.R.** — V. Communications.

**Régie du travail pénitentiaire.** — V. Organisation judiciaire.

**Régime matrimonial.** — V. Droit civil.

**Réglementation du commerce.** — V. Commerce et industrie.

**Réhabilitation.** — V. Droit pénal.

**Relations extérieures.** — V. Président.

**Revenus.** — V. Affaires étrangères/Impôts. — V. aussi Impôts/Impôts directs.

**S**

**Société Nationale de Crédit à l'Industrie.** — V. Commerce et industrie.

**Société Nationale des Chemins de Fer Belges (S.N.C.B.).** — V. Communications/Chemins de fer.

**T**

**Transit.** — V. Commerce et industrie/Commerce extérieur.

**U**

**Union de l'Europe Occidentale (U.E.O.).** — V. Affaires étrangères/Forces armées.

**V**

**Validation des pouvoirs.** — V. Chambres législatives — Sénat.

**Vieillesse et décès prématuré.** — V. Pensions.